



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LOGEMENTS VACANTS

Une offre toujours trop faible de logements vacants

Au 1er juin 2012, 2120 logements sont vacants dans le canton, dont quelque 1250 proposés à la location. Encore très limitée, l'offre est donc en légère augmentation par rapport à l'année dernière (+218). Cela suffit à faire remonter le taux de vacance de 0,5 % à 0,6 % du parc de logements, tant sur l'ensemble du parc que sur le marché locatif.

L'enquête annuelle effectuée auprès des communes vaudoises montre une hausse du nombre des logements vacants de quelque 220 unités. Au nombre de 2120 au 1er juin dernier, les logements disponibles se partagent entre 873 objets destinés exclusivement à la vente et 1247 offerts à la location ou sur les deux marchés. La progression de l'offre profite davantage au marché de la location (+124 unités) qu'à celui de la vente (+94).

Encore de 0,5 % en 2011, le taux de vacance a maintenant franchi la barre de 0,6 %. Ce taux (encore provisoire) mesure le rapport mathématique entre l'effectif des objets offert à la vente ou à la location et l'ensemble du parc de logements. Même revenu à 0,6 %, le taux de vacance demeure très faible et fait état d'une pénurie de logements dans le canton. On a coutume en effet de considérer qu'un marché équilibré affiche un taux de vacance de 1,5 %.

Sur le marché de la location, le taux de vacance est également passé à 0,6 %. Rappelons que c'est à ce taux que fait référence la loi du 7 mars 1993 sur l'utilisation d'une formule officielle au changement de locataire qui rend obligatoire l'usage de cette formule lorsque le taux de vacance est inférieur à 1,5 % du parc locatif.

Les logements vacants comptent, en moyenne, davantage de pièces que les logements du parc vaudois. Cela s'explique par le nombre non négligeable de maisons individuelles (482) qui y figurent, le plus souvent proposées à la vente. En conséquence, le taux de vacance est particulièrement bas pour les logements de une à trois pièces (entre 0,4 % et 0,5 %) et maximal pour les logements de six pièces ou plus (0,9 %). En termes d'effectifs, ce sont les logements vacants de quatre pièces qui sont

les plus nombreux (569 unités), suivis des trois pièces (492) et, loin derrière, les cinq et six pièces (respectivement 319 et 312 objets).

Les effectifs régionaux des logements et locaux vacants sont dès à présent disponibles sur le site Statistique Vaud www.scris.vd.ch ainsi que sur celui de l'observatoire du logement www.obs-logement.vd.ch. Les résultats définitifs concernant les taux de vacance ne seront disponibles qu'à l'automne.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 juillet 2012

Statistique Vaud - Mme Marie-Françoise Goy (021 316 29 99)